

Première session de la quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Forty-second Parliament, 2015-16-17

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

LEGAL AND CONSTITUTIONAL AFFAIRS

Chair:

The Honourable SERGE JOYAL, P.C.

Wednesday, November 22, 2017 Wednesday, November 29, 2017

Issue No. 32

First meeting:
Election of the chair and
First (final) meeting:

Bill C-60, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain Acts and provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect

INCLUDING: THE TWENTY-SECOND REPORT OF THE COMMITTEE (Bill C-60)

WITNESSES: (See back cover)

AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

Président :

L'honorable SERGE JOYAL, C.P.

Le mercredi 22 novembre 2017 Le mercredi 29 novembre 2017

Fascicule nº 32

Première réunion : Élection à la présidence et Première (dernière) réunion :

Projet de loi C-60, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines lois et dispositions ayant cessé d'avoir effet

Y COMPRIS : LE VINGT-DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ (Projet de loi C-60)

TÉMOINS : (Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON LEGAL AND CONSTITUTIONAL AFFAIRS

The Honourable Serge Joyal, P.C., Chair

The Honourable Pierre-Hugues Boisvenu, Deputy Chair

The Honourable Renée Dupuis, Deputy Chair

and

The Honourable Senators:

Batters McIntyre
Boniface Pratte
Carignan, P.C. Sinclair
* Day (or Mercer) * Smith
Fraser (or Martin)
Gold White

* Harder, P.C.
* Woo (or Saint-Germain)

(or Bellemare), (or Mitchell)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Fraser replaced the Honourable Senator Jaffer (*November 29, 2017*).

The Honourable Senator Sinclair replaced the Honourable Senator Pate (*November 23, 2017*).

The Honourable Senator Pate replaced the Honourable Senator Sinclair (*November 22, 2017*).

The Honourable Senator White was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator McIntyre was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Carignan, P.C., was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Batters was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Boisvenu was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Boniface was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Pratte was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Gold was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Joyal, P.C., was added to the membership (*November 20, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

Président : L'honorable Serge Joyal, C.P.

Vice-président : L'honorable Pierre-Hugues Boisvenu

Vice-présidente : L'honorable Renée Dupuis

et

Les honorables sénateurs :

Batters McIntyre
Boniface Pratte
Carignan, C.P. Sinclair
* Day (ou Mercer) * Smith
Fraser (ou Martin)
Gold White

* Harder, C.P.
* Woo (ou Saint-Germain)

(ou Bellemare), (ou Mitchell)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Fraser a remplacé l'honorable sénatrice Jaffer (le 29 novembre 2017).

L'honorable sénateur Sinclair a remplacé l'honorable sénatrice Pate (le 23 novembre 2017).

L'honorable sénatrice Pate a remplacé l'honorable sénateur Sinclair (le 22 novembre 2017).

L'honorable sénateur White a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur McIntyre a été ajouté à la liste des membres du comité (le 20 novembre 2017).

L'honorable sénateur Carignan, C.P., a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Batters a été ajoutée à la liste des membres du comité (le 20 novembre 2017).

L'honorable sénateur Boisvenu a été ajouté à la liste des membres du comité (le 20 novembre 2017).

L'honorable sénatrice Boniface a été ajoutée à la liste des membres du comité (le 20 novembre 2017).

L'honorable sénateur Pratte a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Gold a été ajouté à la liste des membres du comité (le 20 novembre 2017).

L'honorable sénateur Joyal, C.P., été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

The Honourable Senator Jaffer was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Dupuis was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Sinclair was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Joyal, P.C., was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Batters was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Dupuis was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Jaffer was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Pate was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator McIntyre was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator White was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Dagenais was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Boniface was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Sinclair was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Boisvenu was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Pratte was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Lankin, P.C., was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Lankin, P.C., was added to the membership (September 12, 2017).

The Honourable Senator Omidvar was removed from the membership of the committee, substitution pending (September 12, 2017).

The Honourable Senator Omidvar replaced the Honourable Senator Lankin, P.C. (September 12, 2017).

L'honorable sénatrice Jaffer a été ajoutée à la liste des membres du comité (le 20 novembre 2017).

L'honorable sénatrice Dupuis a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Sinclair a été ajouté à la liste des membres du comité (le 20 novembre 2017).

L'honorable sénateur Joyal, C.P., a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 19 novembre 2017).

L'honorable sénatrice Batters a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Dupuis a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 19 novembre 2017).

L'honorable sénatrice Jaffer a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 19 novembre 2017).

L'honorable sénatrice Pate a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur McIntyre a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 19 novembre 2017).

L'honorable sénateur White a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Dagenais a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 19 novembre 2017).

L'honorable sénatrice Boniface a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 19 novembre 2017).

L'honorable sénateur Sinclair a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 19 novembre 2017).

L'honorable sénateur Boisvenu a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 19 novembre 2017).

L'honorable sénateur Pratte a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Lankin, C.P., a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 19 novembre 2017).

L'honorable sénatrice Lankin, C.P., a été ajoutée à la liste des membres du comité (le 12 septembre 2017).

L'honorable sénatrice Omidvar a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (le 12 septembre 2017).

L'honorable sénatrice Omidvar a remplacé l'honorable sénatrice Lankin, C.P. (le 12 septembre 2017).

The Honourable Senator Lankin, P.C., replaced the Honourable Senator Omidvar (*September 7, 2017*).

The Honourable Senator Pratte replaced the Honourable Senator Gold (*June 22, 2017*).

L'honorable sénatrice Lankin, C.P., a remplacé l'honorable sénatrice Omidvar (le 7 septembre 2017).

L'honorable sénateur Pratte a remplacé l'honorable sénateur Gold (le 22 juin 2017).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, of Wednesday, November 22, 2017:

The order was called for resuming debate on the motion of the Honourable Senator Bellemare, seconded by the Honourable Senator Petitclerc, for the second reading of Bill C-60, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain Acts and provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect.

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Bellemare moved, seconded by the Honourable Senator Harder, P.C., that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Journaux du Sénat du mercredi 22 novembre 2017 :

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Bellemare, appuyée par l'honorable sénatrice Petitclerc, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-60, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines lois et dispositions ayant cessé d'avoir effet.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Bellemare propose, appuyée par l'honorable sénateur Harder, C.P., que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La greffière du Sénat, Nicole Proulx Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, November 22, 2017 (78)

[English]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day at 4:21 p.m., in room 257, East Block, for the purpose of holding its reorganization meeting, pursuant to the order of the Senate of November 7, 2017.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Boisvenu, Boniface, Dupuis, Gold, Joyal, P.C., McIntyre, Pate and White (9).

In attendance: Julian Walker and Maxime Charron-Tousignant, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Geneviève Guindon, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of the Senate of November 7, 2017, the clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator McIntyre moved:

That the Honourable Senator Joyal, P.C., do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The clerk invited Senator Joyal, P.C., to take the chair.

The chair presided over the election of the deputy chairs.

The Honourable Senator Boniface moved:

That the Honourable Senator Boisvenu be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator White moved:

That the Honourable Senator Dupuis be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Pate moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair and the two deputy chairs; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 4:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 22 novembre 2017 (78)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 21, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, pour tenir sa réunion de réorganisation, conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017.

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Boniface, Dupuis, Gold, Joyal, C.P., McIntyre, Pate et White (9).

Également présents: Julian Walker et Maxime Charron-Tousignant, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Geneviève Guindon, agente de communications, Direction des communications du Sénat

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la greffière du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur McIntyre propose :

Que l'honorable sénateur Joyal, C.P., soit élu président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La greffière invite le sénateur Joyal, C.P., à assumer la présidence.

Le président préside à l'élection des vice-présidents.

L'honorable sénatrice Boniface propose :

Que l'honorable sénateur Boisvenu soit vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur White propose :

Que l'honorable sénatrice Dupuis soit vice-présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Pate propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président et des deux vice-présidents; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 16 h 40, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité, Keli Hogan

Clerk of the Committee

OTTAWA, Wednesday, November 29, 2017 (79)

[English]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day at 4:16 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Serge Joyal, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Boisvenu, Boniface, Carignan, P.C., Dupuis, Fraser, Gold, Joyal, P.C., McIntyre, Pratte, Sinclair and White (12).

In attendance: Julian Walker and Maxime Charron-Tousignant, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Marcy Galipeau, Chief, Committees and Outreach, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 22, 2017, the committee began its consideration of Bill C-60, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain Acts and provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect.

WITNESSES:

Department of Justice:

Mala Khanna, Deputy Assistant Deputy Minister, Public Law and Legislative Services Sector;

Jean-Charles Bélanger, Deputy Chief Legislative Counsel (Legislation), Legislative Services Branch, Public Law and Legislative Services Sector;

Jacqueline Yost, Legislative Counsel, Legislative Services Branch, Public Law and Legislative Services Sector.

The chair made a statement.

Ms. Khanna, Mr. Bélanger and Ms. Yost answered questions.

It was agreed that the committee proceed to clause-byclause consideration of Bill C-60, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other OTTAWA, le mercredi 29 novembre 2017 (79)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Serge Joyal, C.P. (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Boniface, Carignan, C.P., Dupuis, Fraser, Gold, Joyal, C.P., McIntyre, Pratte, Sinclair et White (12).

Également présents: Julian Walker et Maxime Charron-Tousignant, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Marcy Galipeau, chef, Activités de rayonnement et comités, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 22 novembre 2017, le comité commence l'examen du projet de loi C-60, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines lois et dispositions ayant cessé d'avoir effet.

TÉMOINS :

Ministère de la Justice :

Mala Khanna, sous-ministre adjointe déléguée, Secteur du droit public et des services législatifs;

Jean-Charles Bélanger, premier conseiller législatif adjoint (législation), Section de la législation, Secteur du droit public et services législatifs;

Jacqueline Yost, conseillère législative, Section de la législation, Secteur du droit public et services législatifs.

Le président prend la parole.

Mme Khanna, M. Bélanger et Mme Yost répondent aux questions.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-60, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain Acts and provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect.

With leave, the Honourable Senator Fraser moved:

That the committee be allowed to group clauses by the 4 parts identified in the bill, when appropriate.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that Part 1, entitled *Amendments*, containing clauses 2 to 61, carry, on division.

It was agreed that Part 2 entitled *Terminology*, containing clauses 62 to 63 carry, on division.

It was agreed that Part 3, entitled *Repeals*, containing clauses 64 to 71 carry, on division.

It was agreed that Part 4, entitled *Coordinating Amendments*, containing clauses 72 to 74 carry, on division.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry, on division.

It was agreed that the title carry, on division.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that the chair report Bill C-60 to the Senate.

At 4:45 p.m., the committee suspended.

At 4:47 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 5:25 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines lois et dispositions ayant cessé d'avoir effet.

Avec le consentement du comité, l'honorable sénatrice Fraser propose :

Que le comité soit autorisé à regrouper les articles selon les quatre parties du projet de loi, lorsqu'il y a lieu.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter, avec dissidence, la partie 1, intitulée *Modifications*, qui contient les articles 2 à 61.

Il est convenu d'adopter, avec dissidence, la partie 2, intitulée *Modifications terminologiques*, qui contient les articles 62 à 63.

Il est convenu d'adopter, avec dissidence, la partie 3, intitulée *Abrogations*, qui contient les articles 64 à 71.

Il est convenu d'adopter, avec dissidence, la partie 4, intitulée *Dispositions de coordination*, qui contient les articles 72 à 74.

Il est convenu d'adopter, avec dissidence, l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter le titre, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi C-60 au Sénat.

À 16 h 45, la séance est suspendue.

À 16 h 47, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance reprend à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (trayaux futurs).

À 17 h 25, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier suppléant du comité,

Kevin Pittman

Acting Clerk of the Committee

REPORT OF COMMITTEE

Monday, December 4, 2017

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs has the honour to present its

TWENTY-SECOND REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-60, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain Acts and provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect, has, in obedience to the order of reference of November 22, 2017, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le lundi 4 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a l'honneur de présenter son

VINGT-DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-60, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines lois et dispositions ayant cessé d'avoir effet, a, conformément à l'ordre de renvoi du 22 novembre 2017, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

SERGE JOYAL

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 22, 2017

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day at 4:21 p.m., pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*, for the purpose of holding its reorganization meeting.

[English]

Keli Hogan, Clerk of the Committee: Honourable senators, pursuant to the order of the Senate of November 7, 2017, there is a vacancy in the Chair.

[Translation]

As clerk of your committee, it is therefore my duty to preside over the election of the chair.

[English]

I am ready to receive a motion to that effect.

[Translation]

Senator McIntyre: I nominate Senator Serge Joyal as chair of the committee.

Ms. Hogan: Are there other nominations?

It is moved by the Honourable Senator McIntyre that Senator Joyal do take the chair of this committee.

[English]

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Hogan: Carried.

I invite the Honourable Senator Joyal to take the chair.

Senator Serge Joyal (Chair) in the chair.

The Chair: Thank you, honourable senators. You will be spared an acceptance speech. As an opening, I want to express to you my humbleness in taking the chair of former Senator Runciman. I think Senator Runciman was exemplary in all aspects of his chairmanship. He was diligent, absolutely fair and effective. We are condemned to effectiveness, which is to thoroughly study the bills and subjects that are entrusted to us by the Senate. And, of course, he was enlightened by the support of the Library of Parliament, which is always exemplary. I want to express my sincere thanks for Senator Runciman's chairmanship, and I hope I will be humbly walking in his steps.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 22 novembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 21, conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, pour tenir sa réunion de réorganisation.

[Traduction]

Keli Hogan, greffière du comité : Honorables sénateurs, conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, le fauteuil du président est vacant.

[Français]

En tant que greffière du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection à la présidence.

[Traduction]

Je suis prête à recevoir une motion à cet effet.

[Français]

Le sénateur McIntyre : Je propose que le sénateur Serge Joyal soit élu président du comité.

Mme Hogan: Y a-t-il d'autres nominations?

Le sénateur McIntyre propose que l'honorable sénateur Joyal soit président de ce comité.

[Traduction]

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Mme Hogan: La motion est adoptée.

J'invite l'honorable sénateur Joyal à prendre le fauteuil.

Le sénateur Serge Joyal (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, merci. Je vous ferai grâce d'un discours de remerciement. J'aimerais d'abord vous exprimer toute l'humilité que je ressens à remplacer le sénateur Runciman à la présidence du comité. La présidence du sénateur Runciman a été exemplaire à tous les égards. Le sénateur était minutieux, totalement juste et efficace. Nous sommes condamnés à être efficaces et à étudier de façon approfondie les projets de loi et sujets qui nous sont confiés par le Sénat. Évidemment, le sénateur était appuyé par la Bibliothèque du Parlement dont le travail est toujours exemplaire. Je tiens à vous remercier sincèrement de m'avoir choisi pour remplacer le sénateur Runciman à la présidence du comité et j'espère humblement suivre ses traces.

With that, we shall move to the next item on the agenda, which is the election of the deputy chair of the committee. Is there any proposal from the senators for the election of a deputy chair?

Senator Boniface: I move that the Honourable Senator Boisvenu be deputy chair of this committee.

The Chair: Senator Boisvenu, I don't need to ask you if you accept the nomination.

Senator Boisvenu: With pleasure.

The Chair: Is that the only proposal I have for the first position of deputy chair?

Senator White: I move that the Honourable Senator Dupuis be appointed to the position of deputy chair.

The Chair: Thank you for your proposal.

[Translation]

I will ask you the same question, Senator Dupuis: do you accept the nomination as deputy chair of the committee?

Senator Dupuis: Yes, Mr. Chair.

[English]

The Chair: Are there any other proposals for those two positions of deputy chairs of the committee?

Seeing none, I declare Senator Boisvenu deputy chair of the committee and I declare Senator Dupuis also deputy chair of the committee.

Thank you, honourable senators.

The third item on our agenda this afternoon is the motion for the Subcommittee on Agenda and Procedure. May I have a mover?

Senator Pate, do you move that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair and the two deputy chairs, and that the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda and to invite witnesses and schedule hearings?

Senator Pate: I do.

The Chair: Is it the wish of the honourable members to accept the proposal of Senator Pate on the Subcommittee on Agenda and Procedure?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much.

Ceci dit, passons au prochain point à l'ordre du jour, soit l'élection du vice-président du comité. Y a-t-il des propositions pour l'élection d'un vice-président?

La sénatrice Boniface : Je propose l'honorable sénateur Boisvenu au poste de vice-président du comité.

Le président : Sénateur Boisvenu, inutile de vous demander si vous acceptez la nomination.

Le sénateur Boisvenu : J'accepte avec plaisir.

Le président : Est-ce la seule proposition pour le premier poste de vice-président?

Le sénateur White : Je propose l'honorable sénatrice Dupuis au poste de vice-président.

Le président : Merci pour cette proposition.

[Français]

Je vous pose la même question, sénatrice Dupuis : acceptezvous la proposition de siéger à titre de vice-présidente du comité?

La sénatrice Dupuis : Oui, monsieur le président.

[Traduction]

Le président : Y a-t-il d'autres propositions pour les deux postes de vice-président du comité?

Comme il n'y en a pas, je déclare le sénateur Boisvenu et la sénatrice Dupuis élus aux postes de vice-présidents du comité.

Honorables sénateurs, merci.

Le troisième point à l'ordre du jour concerne la motion pour le Sous-comité du programme et de la procédure. Quelqu'un voudrait proposer la motion?

Sénatrice Pate, proposez-vous que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président et des deux vice-présidents, et qu'il soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences?

La sénatrice Pate: C'est ce que je propose.

Le président : Plaît-il aux membres d'accepter la proposition de la sénatrice Pate concernant le Sous-comité du programme et de la procédure?

Des voix: D'accord.

Le président : Merci beaucoup.

Are there any other items of business that the honourable senators want to put forward?

[Translation]

Senator Boisvenu: Senator Joyal, on behalf of my opposition colleagues, I want to congratulate you on your election as chair, and to offer you our full cooperation to ensure the success of our study of the very important bills that will be referred to us very soon. We are very happy about your appointment, and we wanted to let you know.

[English]

The Chair: Thank you for your comments. If I may reply, I hesitated because those of you who have been on the committee for a while know that in the last 20 years I have taken a very direct participation in the deliberations of the committee, and I have always done it very freely, with no strings attached, as we say in French. Now, as a chair, I will have to restrict myself, so I will have to discipline myself and leave you to shoot first before I feel free to shoot first. Now you will be invited by me to shoot first, and it's only if you miss the target that at the end of the meeting I will risk firing a ball, if I can use that term.

[Translation]

Senator Boisvenu: Mr. Chair, it's called pre-retirement.

[English]

The Chair: I think with all of us together, considering the background and the professional capacity of each member of the committee, we can do a very fair job of studying the bills and all their implications. I have always approached issues with the perception and the priority of trying to move beyond the day of the bill and push it down the road to their implications, their impact on the various groups and what each member is concerned about in relation to the status of prisoners and victims— and we are certainly happy to have Senator Boisvenu as a spokesperson for that— for the Aboriginal people, for all those who have a low voice in the making of legislation; it is up to us at this committee to make sure we hear them in the making of legislation because at the end of the day, as you know, all we do deals with the freedom of people. It's not a responsibility that we can take lightly.

I have always been impressed, in all the years I have been serving on the committee, with the dedication and professionalism of its membership. So I feel very humbled to be able to work with you for the next two years, if I have life up to the end of this session. And it will also mark the term of my

Les membres du comité auraient-ils d'autres questions à soulever?

[Français]

Le sénateur Boisvenu: Sénateur Joyal, au nom de mes collègues du côté de l'opposition, nous tenons à vous féliciter pour votre nomination à la présidence et nous vous offrons notre entière collaboration pour assurer le succès de l'étude des projets de loi très importants qui nous seront transmis très bientôt. Nous sommes très heureux de votre nomination, et nous tenions à vous le dire.

[Traduction]

Le président: Merci pour ces commentaires. Je vais réagir, si vous me le permettez. J'ai hésité, car ceux qui siègent au comité depuis un certain temps savent que, au cours des 20 dernières années, j'ai participé très activement aux délibérations du comité, et ce, toujours très librement et sans condition. Maintenant, à titre de président, je devrai me retenir. Je devrai donc faire preuve de discipline et vous laisser intervenir avant moi. Je vous laisserai intervenir d'abord et ce n'est que si vous oubliez quelque chose que j'interviendrai, à la fin de la séance.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Monsieur le président, on appelle cela une préretraite.

[Traduction]

Le président : Étant donné l'expérience et la capacité professionnelles de chacun des membres du comité, je crois qu'ensemble nous saurons très bien nous débrouiller dans l'étude des projets de loi et de leurs incidences. J'ai toujours approché les questions en ayant comme priorité de tenter d'aller au-delà du libellé des projets de loi et d'examiner leurs incidences sur divers groupes et de tenir compte des préoccupations de chaque membre concernant le statut des prisonniers et des victimes — et nous sommes certainement heureux d'avoir le sénateur Boisvenu avec nous pour représenter ce dernier groupe — et des peuples autochtones et de tous ceux dont la voix est peu entendue lors de l'élaboration de mesures législatives. Il revient au comité de s'assurer que toutes les personnes concernées soient entendues lors de l'élaboration de mesures législatives, car, au bout du compte, comme vous le savez, les dossiers que nous traitons ont un impact sur la liberté des gens. Il ne s'agit pas d'une responsabilité à prendre à la légère.

Au cours de toutes mes années à siéger au comité, j'ai toujours été impressionné par le dévouement et le professionnalisme de ses membres. Je suis donc très touché de pouvoir travailler avec vous pour les deux prochaines années, si je survis à la présente session. Cela coïncidera avec la fin de mon mandat au Sénat. service here in the Senate, so we're going to end up together for the coming two years.

As you know, this committee is always heavily loaded with legislation that is very important because it deals with the Criminal Code, constitutional issues and other issues of public policy that affect the rights and freedoms of citizens. I am very grateful for the selection of the membership on the committee. We have to thank our respective leaderships for the selection of the membership on the committee because it represents a very impressive cross-section of the capacity of the Senate as a whole, so I certainly want to mention that.

Senator White: One question, if I may, Mr. Chair: I ask that you make a formal request that the marijuana legislation, Bill C-45, be sent to this committee and not elsewhere, if you can make a formal request of the leaders of the three groups — and Bill C-46 as well.

The Chair: I wanted to canvass the membership on that. Of course I certainly have my own views on this. It's an amendment to the Criminal Code, as you know, so by nature it is this committee, so we don't need to be —

[Translation]

—"geniuses," as we say in Quebec, to conclude with that.

[English]

I don't know what the wish is around the table about making a representation. I will come back to Senator Dupuis, but is your comment on this very issue, Senator Batters?

Senator Batters: I think this one is not a health bill. This is an amendment to the Criminal Code, as you say, and there are many times when our particular committee deals with important legal issues that also have ramifications in other areas of society — health and other things. We recently dealt with the opioid bill here, for example. Simply because that was an issue that dealt with an aspect of health didn't mean this wasn't the appropriate committee. I think this particular committee is absolutely the appropriate one despite the fact that the House of Commons decided to send Bill C-45 to their Health Committee and Bill C-46 to their Justice Committee. I think that for the Senate, particularly given the breakup and the makeup of our committees, the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs is absolutely the right place to send both Bill C-45 and Bill C-46.

Donc, nous travaillerons ensemble pour les deux prochaines années

Comme vous le savez, le comité doit examiner un grand nombre de mesures législatives qui sont très importantes, car elles concernent le Code criminel et portent sur des questions constitutionnelles et autres questions de politique publique ayant un impact sur les droits et libertés des citoyens. Je suis très heureux de la composition du comité. Nous pouvons remercier nos leaders respectifs pour le choix des membres du comité, car le comité offre une représentation très impressionnante de l'ensemble du Sénat. Je tenais à le souligner.

Le sénateur White: Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais que vous demandiez officiellement aux leaders des trois groupes à ce que le projet de loi sur la légalisation du cannabis, le projet de loi C-45, soit renvoyé à ce comité et non à un autre comité, ainsi que le projet de loi C-46.

Le président : Je voulais sonder les membres à ce sujet. Évidemment, j'ai ma propre opinion sur la question. Comme vous le savez, cette mesure législative propose de modifier le Code criminel. Donc en raison de la nature du projet de loi, celui-ci devrait être étudié par ce comité. Donc, inutile d'être...

[Français]

— « un grand clerc », comme on dit au Québec, pour conclure là-dessus.

[Traduction]

J'ignore quelle est l'opinion des membres à ce sujet. Je reviendrai à la sénatrice Dupuis, mais auparavant, sénatrice Batters, votre commentaire porte-t-il sur la même question?

La sénatrice Batters : À mon avis, il ne s'agit pas d'un projet de loi sur la santé. Comme vous le soulignez, ce projet de loi propose de modifier le Code criminel. Il arrive souvent que notre comité soit appelé à examiner des questions juridiques importantes ayant des conséquences dans d'autres domaines de la société, notamment la santé. Par exemple, nous avons récemment examiné le projet de loi sur les opioïdes. Le simple fait que la question portait sur un aspect de la santé ne signifiait pas que ce comité n'était pas bien placé pour l'examiner. Je crois que ce comité est tout désigné pour examiner les projets de loi C-45 et C-46, malgré le fait que la Chambre des communes ait décidé de renvoyer le premier au Comité de la santé et le second au Comité de la justice. Je crois que du côté du Sénat, surtout étant donné la composition de nos comités, le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles serait tout désigné pour examiner à la fois le projet de loi C-45 et le projet de loi C-46.

The Chair: As you know, we are a complementary chamber, so since they did it in their Social Committee, we might want to do it at Legal so that we will have both aspects of the bill being canvassed. That might be a way to approach it.

[Translation]

Senator Dupuis: I would like to continue in the same vein as Senator Boisvenu and pledge our support for the important work of this committee. You said it well when you said that you were used to working with as few constraints as possible. I can offer our support, and I am sure that Senator Boisvenu will do the same; we will share these constraints and make them easier to tolerate, since we know that there will be some.

In my opinion, Bills C-45 and C-46 should be studied together by the Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs. Given the federal and provincial jurisdictions involved, as well as the issues that will be raised, it stands to reason that both of these bills should be studied by this committee.

[English]

The Chair: Regarding what you said in your first point, if I feel the irrepressible need to jump on the skating rink, I will ask both of you to chair, and I will take the seat of a member and have an exchange with witnesses if I feel I have the need to put forward something I feel very strongly about or on an issue where in the past I have taken a stand which would be helpful for the members of the committee.

I will not feel bound to be sitting here all the time and not have the capacity or responsibility, with your concurrence, to have Senator Boisvenu or yourself sit in the chair. That might be a way for me to have the capacity for an exchange with a witness or group when I feel strongly about an issue or I think I can bring something to the debate that will be helpful to other members.

In relation to Bill C-45, as much as I have been able to read what has been said about it, it's to fight organized crime. Well, organized crime is better addressed in this committee than any other one, without, of course, making any comments on the quality of work of Social Affairs. Social Affairs has been chaired by Senator Ogilvie in such an outstanding way, and we were there to witness it. But I think sincerely that it is an issue of the Legal and Constitutional Affairs Committee, and, especially as you said, Senator Dupuis, it's a federal-provincial issue. The legislation is federal, but the dumping of the province is provincial, so we might want to invite the representatives of the provinces to testify here. The steering committee will be able to propose a list of witnesses and work from there.

Le président : Comme vous le savez, nous sommes une chambre complémentaire. Donc, puisque le projet de loi a été examiné par le Comité des affaires sociales, il serait peut-être utile que le Comité des affaires juridiques l'examine également de façon à ce que les deux aspects du projet de loi fassent l'objet d'un examen. Ce serait peut-être l'approche à adopter.

[Français]

La sénatrice Dupuis: J'aimerais reprendre les propos du sénateur Boisvenu et vous assurer de notre soutien dans le cadre du travail important de ce comité. Vous l'avez bien formulé quand vous avez dit que vous avez été habitué à travailler avec le moins de contraintes possible. Je peux vous offrir notre appui et, j'en suis certaine, le sénateur Boisvenu fera de même, pour partager ces contraintes et les rendre plus faciles à tolérer, car nous savons qu'il y en aura.

À mon avis, les projets de loi C-45 et C-46 doivent être traités ensemble par le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles. Avec l'articulation des pouvoirs fédéral et provinciaux, de même que les questions qui seront soulevées, logiquement, l'étude de ces deux projets de loi devrait être faite par ce comité.

[Traduction]

Le président: Concernant votre premier point, si je ressens le besoin irrésistible de me lancer dans l'arène, je vous demanderai à tous les deux d'occuper le fauteuil du président de façon à ce que je puisse agir à titre de membre du comité et échanger avec des témoins si je souhaite intervenir sur un sujet qui me tient à cœur ou sur une question sur laquelle je me suis déjà prononcé par le passé et qu'à mon avis ma position pourrait être utile au comité.

Je ne me sentirai pas contraint à toujours occuper ce fauteuil et à ne pas avoir la capacité ou la responsabilité, avec votre accord, de vous laisser, vous ou le sénateur Boisvenu, me remplacer. Ce sera peut-être une façon pour moi d'échanger avec un témoin ou un groupe lorsqu'une question me tient à cœur ou si je crois pouvoir apporter quelque chose au débat qui serait utile aux autres membres du comité.

Concernant le projet de loi C-45, selon ce que j'ai pu lire des propos qui ont été tenus au sujet de cette mesure législative, celle-ci a pour but de lutter contre le crime organisé. Sans vouloir juger de la qualité du travail du Comité des affaires sociales, le crime organisé est mieux traité par notre comité que par tout autre. Le sénateur Ogilvie fait un excellent travail à la présidence du Comité des affaires sociales et nous avons pu le constater nous-mêmes. Toutefois, je crois sincèrement que ce projet de loi doit être examiné par le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles, surtout, comme vous le dites, sénatrice Dupuis, qu'il s'agit d'une question fédérale-provinciale. Il s'agit d'une mesure législative fédérale, mais celle-ci sera appliquée par les provinces. Par conséquent, nous

Senator McIntyre: If I may, Mr. Chair, I would like to say a few words in support of both Bill C-45 and Bill C-46 coming to this committee.

I wasn't a senator at that time, but as I recall, the transgender bill was first sent to the Social Affairs Committee. They couldn't decide on it; it was eventually tabled again in the Senate and came to the Legal Committee, and we made a decision on it.

Again, it's an amendment to the Criminal Code, and I think that this committee should handle both Bill C-45 and Bill C-46.

Senator Batters: It was actually the transgender bill when it was a private member's bill. It was Human Rights that got it first, and then it came to Legal.

Another point I wanted to bring up is that, of course, as part of our role in examining constitutional issues, there are very important Charter of Rights issues involved with both of those bills as well, and that's another reason I think this particular committee is best for both of those bills.

The Chair: Absolutely, that's a very good additional element of our reflection.

With your support, I will convey to the new government leader and representatives of the other groups the unanimous opinion that this committee should be the one seized with Bill C-45 and Bill C-46, and I will report to you in due time once I am able to do that. Is that fair?

Are there any other issues honourable senators want to address?

The only thing I want to bring to your attention is that while we were adjourned last week, the government responded to two of our former reports.

Regarding Controlling Foreign Influence in Canadian Elections, the government's answers were tabled on, I think, November 14, and on our report titled Delaying Justice is Denying Justice, the government's answers were also tabled in the chamber last week, on November 15. Honourable senators might want to read the government's answers to those because at some point in time we might want to come back to those two issues.

voudrons peut-être inviter des représentants provinciaux à comparaître. Le comité directeur proposera une liste de témoins et nous pourrons travailler à partir de cette liste.

Le sénateur McIntyre: Monsieur le président, si vous me le permettez, j'aimerais dire quelques mots concernant l'examen des projets de loi C-45 et C-46 au comité.

Je n'étais pas sénateur à l'époque, mais, si je me souviens bien, le projet de loi concernant les personnes transgenres a d'abord été renvoyé au Comité des affaires sociales. Comme les membres de ce comité n'arrivaient pas à prendre une décision, le projet de loi a été de nouveau présenté au Sénat et a par la suite été renvoyé au Comité des affaires juridiques qui, lui, s'est prononcé sur la mesure législative.

Encore une fois, il est question ici d'une modification du Code criminel et, à mon avis, les projets de loi C-45 et C-46 devraient être examinés par notre comité.

La sénatrice Batters: En fait, lorsque le projet de loi concernant les personnes transgenres était un projet de loi d'initiative parlementaire, c'est le Comité des droits de la personne qui en a fait l'examen d'abord. Ensuite, il a été renvoyé au Comité des affaires juridiques.

L'autre point que j'aimerais souligner, c'est que, bien entendu, dans notre rôle, nous devons examiner des questions constitutionnelles. Ces projets de loi soulèvent des questions très importantes concernant la Charte des droits. C'est une autre raison pour laquelle, à mon avis, notre comité est le mieux placé pour examiner ces projets de loi.

Le président : Absolument. C'est un très bon point que nous pouvons ajouter à notre réflexion.

Avec votre accord, je communiquerai au nouveau leader du gouvernement et aux représentants des autres groupes la position unanime du comité selon laquelle les projets de loi C-45 et C-46 devraient lui être renvoyés et je vous ferai rapport en temps et lieu. Est-ce que cela vous va?

Les honorables sénateurs auraient-ils d'autres questions à soulever?

La seule chose que j'aimerais attirer à votre attention, c'est que la semaine dernière, pendant l'ajournement du Sénat, le gouvernement a réagi à deux de nos rapports.

Le 14 novembre, si je ne m'abuse, le gouvernement a réagi au rapport intitulé *Contrôler l'influence étrangère sur les élections canadiennes* et, le 15 novembre, il a réagi au rapport intitulé *Justice différée, justice refusée*. Les honorables sénateurs voudront peut-être lire les réponses du gouvernement à ces rapports, car, à un certain moment, nous voudrons peut-être examiner de nouveau ces deux questions.

The Canada Elections Act, as you know, needs to be addressed before the next election, especially where the issue of foreign influence is concerned. You know very well what's happening south of the border on that topic, so we might want to revisit it; and, of course, *Delaying Justice is Denying Justice* is still very much on Canadians' minds.

So I wanted to draw your attention to these items because it happened during the last week when we were not sitting.

Senator Batters: I did notice that both of those reports had been filed, but I have not had an opportunity to read them yet. It might even be possible to bring the ministers in front of us to ask questions about the reports.

The Chair: Absolutely. That's why I brought them to your attention. We should keep following up on those two reports that are still very much pressing for different issues. It is very important for the capacity of this committee to follow up on its own work.

Are there any other suggestions or items, honourable senators?

Senator Boniface: Is there a meeting tomorrow?

The Chair: We will have a steering committee meeting after this meeting. We have no government bill, per se, in front of us. As I said, we certainly have those reports and the answers from the government. I don't expect, as you might understand, that Bill C-45 would come to us soon because they are going to vote. As I heard yesterday on the news, they could vote on third reading in the House of Commons next week, so before the bill arrives here they will debate at second reading.

I don't want to predict the future — it's not exactly my cup of tea — but there will be certainly a strong debate in the Senate on Bill C-45, so we won't get it very soon.

On Bill C-46, I heard the speech that Senator Saint-Germain made today. There might be other speeches on the bill, and I don't expect that bill too soon, so steering will be able to see if we could follow up on those studies to get the explanations of the government's answers, especially the ones I have just brought to your attention. We'll be letting you know about this as soon as we can.

Honourable senators, I would also ask that if you think of a subject or an item this committee would be particularly well suited to review, please feel free to raise it at the committee. Then, if we need a motion from the chamber to move on that

Comme vous le savez, la Loi électorale du Canada doit faire l'objet d'un examen avant la tenue des prochaines élections, surtout en ce qui a trait à l'influence étrangère. Nous savons très bien ce qui se passe sur la question chez nos voisins du Sud. Donc, nous voudrons peut-être revoir la loi. De plus, évidemment, le rapport *Justice différée, justice refusée* demeure très important aux yeux des Canadiens.

Je voulais attirer votre attention à ces réponses du gouvernement, car elles ont été publiées la semaine dernière pendant l'ajournement du Sénat.

La sénatrice Batters: J'ai remarqué que ces réponses avaient été publiées, mais je n'ai pas encore eu le temps de les lire. Nous pourrons peut-être inviter les ministres concernés à venir témoigner et à répondre à nos questions concernant ces rapports.

Le président: Absolument. C'est la raison pour laquelle je voulais attirer votre attention à ces réponses. Nous devrions faire un suivi sur ces deux rapports qui demeurent très urgents pour différentes raisons. Il est très important pour le comité de faire un suivi de ses travaux.

Les membres auraient-ils d'autres questions à soulever?

La sénatrice Boniface : Le comité se réunira-t-il demain?

Le président: Le comité directeur se réunira après la présente séance. Nous n'avons, pour ainsi dire, aucun projet de loi d'initiative ministérielle à examiner. Comme je l'ai déjà dit, nous avons la réaction du gouvernement à ces deux rapports. Vous comprendrez que je ne m'attends pas à ce que le projet de loi C-45 nous soit renvoyé de sitôt, puisqu'il doit faire l'objet d'un vote. J'ai entendu hier aux nouvelles que le vote en troisième lecture à la Chambre des communes pourrait avoir lieu la semaine prochaine. Donc, avant que le projet de loi nous soit renvoyé, il devra faire l'objet d'un débat en deuxième lecture.

Je ne veux pas faire de prédiction — ce n'est pas vraiment mon genre —, mais le projet de loi C-45 fera certainement l'objet d'un débat vigoureux au Sénat. Donc, il ne nous sera pas renvoyé de sitôt.

Concernant le projet de loi C-46, j'ai écouté le discours de la sénatrice Saint-Germain à ce sujet aujourd'hui. D'autres pourraient également se prononcer sur le projet de loi. Donc, je ne m'attends pas à ce que nous le recevions bientôt. Par conséquent, le comité directeur pourra examiner la possibilité de faire un suivi sur ces études et d'obtenir les explications sur les réactions du gouvernement, notamment celles que je viens de vous signaler. Nous vous informerons dès que possible de la situation.

Honorables sénateurs, si vous pensez à un sujet que le comité serait bien placé pour examiner, veuillez le signaler lors des séances du comité. Ainsi, si nous avons besoin d'une motion de la part du Sénat pour procéder à l'examen du sujet en question, topic, we can go as a committee. I think it gives us a stronger capacity for persuasion in the chamber when they know the committee endorses the subject as an issue of review or study and there's a will to move on something. If any of you have any subjects that you feel strongly about, feel free to raise them, and we can have an open discussion among ourselves and see how we might tackle them.

(The committee adjourned.)

nous pourrons faire une présentation au nom du comité. À mon avis, le Sénat sera plus ouvert s'il sait que le comité appuie l'étude ou l'examen d'une question. Si vous avez des sujets qui vous tiennent à cœur, n'hésitez pas à le signaler. Nous pourrons avoir une discussion ouverte entre nous pour décider de la suite des choses.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 29, 2017

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, to which was referred Bill C-60, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain Acts and provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect, met this day at 4:16 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Serge Joyal (*Chair*) in the chair.

[English]

The Chair: Good afternoon and welcome, colleagues, invited guests and members of the general public who are following today's proceedings of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

Today, we are beginning our consideration of Bill C-60, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain Acts and provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect and referred to this committee on November 22, 2017.

[Translation]

This bill is the result of a report tabled by our committee on June 21, 2017. This report was prepared following recommendations made by the Minister of Justice to this committee regarding a certain number of statutes of Canada which needed certain non-controversial amendments. So it is a sort of update of statutes which studies over the years have shown to contain certain anomalies. And as is usually the case — I believe this is the twelfth initiative of this kind — we regularly update some of the acts of the Parliament of Canada in order to have them better reflect the legislator's intention.

We have with us today three witnesses from Justice Canada.

[English]

I would like to introduce them.

[Translation]

First we have Mr. Jean-Charles Bélanger, Deputy Chief Legislative Counsel (Legislation), Legislative Services Branch, Public Law and Legislative Services Sector; Ms. Mala Khanna, Deputy Assistant Deputy Minister, Public Law and Legislative Services Sector, as well as Ms. Jacqueline Yost, Legislative

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 29 novembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-60, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines lois et dispositions ayant cessé d'avoir effet, se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Serge Joyal (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : Bonjour à tous. Je veux d'abord souhaiter la bienvenue à mes collègues ainsi qu'à nos distingués invités et aux membres du grand public qui suivent les délibérations du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Nous amorçons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-60, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines lois et dispositions ayant cessé d'avoir effet. Ce projet de loi a été renvoyé à notre comité le 22 novembre 2017.

[Français]

Ce projet de loi est le résultat d'un rapport que notre comité a déposé le 21 juin 2017, rapport qui faisait suite à une étude des recommandations que le ministère de la Justice avait transmises à ce comité au sujet d'un certain nombre de lois canadiennes qui nécessitaient certains ajustements de nature non contentieuse. C'est donc une sorte de mise à jour du texte des lois qui, au cours d'études à travers les années, démontrent qu'elles comportent certaines anomalies. Et comme il est d'usage, je crois que c'est la 12^e initiative de ce genre, nous refaisons à période fixe ce genre de nettoyage des lois du Parlement du Canada de façon à ce qu'elles reflètent mieux l'intention du législateur.

Nous recevons aujourd'hui trois témoins du ministère de la Justice.

[Traduction]

J'aimerais maintenant vous les présenter.

[Français]

Tout d'abord, M. Jean-Charles Bélanger, premier conseiller législatif adjoint (législation), Section de la législation, Secteur du droit public et services législatifs, Mme Mala Khanna, sous-ministre adjointe déléguée, Secteur du droit public et des services législatifs, ainsi que Mme Jacqueline Yost, conseillère

Counsel, Legislative Services Branch, Public Law and Legislative Services Sector.

The honourable senators have the bill before them. Mr. Bélanger, do you or any of your colleagues have an opening statement or any comments you would like to make?

[English]

Mala Khanna, Deputy Assistant Deputy Minister, Public Law and Legislative Services Sector, Department of Justice: It is a pleasure to be here and we are happy to answer any questions the committee may have for us.

[Translation]

The Chair: Very well. You do not have an opening statement, but I understand that you would be willing to answer questions?

Jean-Charles Bélanger, Deputy Chief Legislative Counsel (Legislation), Legislative Services Branch, Public Law and Legislative Services Sector, Department of Justice: Certainly.

[English]

The Chair: Do any senators wish to ask any questions of our witnesses this afternoon?

Senator McIntyre: Welcome. I note that the bill proposes to repeal eight labour conflict laws. These include the Maintenance of Ports Operations Act, 1986 and the Maintenance of Railway Operations, Act 1995. My understanding is that those conflict laws have not been enforced for two decades. Why the long wait to repeal them?

Jacqueline Yost, Legislative Counsel, Legislative Services Branch, Public Law and Legislative Services Sector, Department of Justice: Thank you for the question. This was dealt with in the proposals document where there were certainly explanations as to why the acts in question — those eight acts — were no longer in force or effect and that repealing them would clean up the statute book. As to why it sometimes takes decades, as stated, we rely on our client departments, other federal departments and agencies, to bring their proposals to us, as well as proposals that we send out and find ourselves. In this round of proposals, we were given several acts that were identified as no longer being of use and, therefore, should be repealed. We took the opportunity to do it when it was presented to us.

législative, Section de la législation, Secteur du droit public et services législatifs.

Les honorables sénateurs ont le projet de loi devant eux. Monsieur Bélanger, est-ce que vous, ou l'un ou l'autre de vos collègues, avez une déclaration d'ouverture à faire ou des commentaires à partager?

[Traduction]

Mala Khanna, sous-ministre adjointe déléguée, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice: Nous sommes ravis d'être ici et nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes les questions des membres du comité.

[Français]

Le président : Très bien. Vous n'avez donc pas de déclaration préliminaire, mais je comprends que vous accepteriez de répondre à des questions?

Jean-Charles Bélanger, premier conseiller législatif adjoint (législation), Section de la législation, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice : Certainement.

[Traduction]

Le président : Y a-t-il des sénateurs qui veulent poser des questions aux témoins que nous accueillons cet après-midi?

Le sénateur McIntyre: Je vous souhaite la bienvenue. Je note que ce projet de loi prévoit l'abrogation de huit lois touchant les conflits de travail. Il s'agit notamment de la Loi de 1986 sur les opérations portuaires et de la Loi de 1995 sur le maintien des services ferroviaires. D'après ce que je puis comprendre, ces lois ne sont plus en vigueur depuis une vingtaine d'années. Pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour les abroger?

Jacqueline Yost, conseillère législative, Section de la législation, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice: Merci pour la question. Dans le document présentant les propositions, il y avait des explications quant aux motifs pour lesquels ces huit lois ayant cessé d'avoir effet devraient être abrogées. Il s'agit notamment d'alléger le recueil de lois. Pour répondre à votre question quant à savoir pourquoi il nous a fallu des décennies pour le faire, il faut dire que nous attendons les propositions de nos clients, les autres ministères et agences du gouvernement fédéral, qui s'ajoutent à celles que nous mettons nous-mêmes de l'avant. Lors du présent exercice, on a porté à notre attention plusieurs lois qui n'étaient plus en vigueur et qui devraient donc être abrogées. Nous profitons ici de la première occasion qui se présente à nous pour le faire.

As to why it didn't happen earlier, I'm sorry, I would not have an answer for that. We are doing our best to sensitize people, both civil servants and counsel throughout the Department of Justice and the other departments, to the existence of the Miscellaneous Statute Law Amendment Program and to the usefulness of the tool to be able to make our statute book cleaner and more user-friendly.

[Translation]

Mr. Bélanger: As you know, there was a recess, during which we were unable to present any legislative proposals. We hope that this will be resolved and that we will be able to put forward legislative proposals on a more regular basis. We hope that this type of delay will not occur again.

Senator Boisvenu: I understand that there was a break, but it did not last 20 years. Can waiting 10 or 20 years before amending a law have an impact on citizens or enterprises, and what can this impact be?

[English]

Ms. Yost: Once a back-to-work legislation has been passed and a further collective agreement is either imposed, mediated or agreed upon, the legislation is no longer forcing the people back to return to their positions, so there is no impact going forward. It had its moment of usefulness in the legislation, and so it stays on the statute book as more of a historical document. However long the collective agreement is, three or five years, they replace each other. So the further back it goes, the less impact it stands to have.

[Translation]

Senator Boisvenu: There does not seem to be any follow-up system which would cause a law that becomes inoperative to be repealed one or two years later. It seems more like a Jack in the Box opens up suddenly to warn us that we need to repeal an act. Is there some possibility for the federal government, even in a very complex administration, to have a follow-up process that would allow us to abolish laws or regulations in a much more expeditious or efficient framework?

[English]

Ms. Khanna: Perhaps I can take that question. The process that we have in place for the MSLA Program is to consult departments and they provide their proposals for inclusion. Where we identify them at the Department of Justice, we will also do our own due diligence, but we are also relying on our departmental colleagues to bring them forward.

Je ne saurais toutefois vous dire pourquoi nous n'avons pas pu agir plus tôt. Nous faisons de notre mieux pour sensibiliser les gens, autant les fonctionnaires que les conseillers juridiques du ministère de la Justice et des autres ministères, à l'existence du programme de correction des lois et à la contribution utile qu'il peut apporter en nous permettant de mettre de l'ordre dans le recueil de lois pour le rendre plus facile d'utilisation.

[Français]

M. Bélanger: Comme vous le savez, il y a eu une pause pendant laquelle nous n'avons pu présenter de propositions législatives. Nous espérons que ce sera réglé et que nous pourrons mettre de l'avant des propositions législatives sur une base un peu plus régulière. Nous espérerons que ce genre de retards ne se reproduisent plus.

Le sénateur Boisvenu : Je comprends bien qu'il y ait eu une pause, mais elle n'a pas duré 20 ans. Le fait d'attendre 10 ou 20 ans avant d'abroger une loi peut-il avoir un impact sur les citoyens ou les entreprises et de quelle nature peut-il être?

[Traduction]

Mme Yost: Lorsqu'une loi de retour au travail a été adoptée et qu'une convention collective est ensuite imposée ou entre en vigueur à la suite d'une médiation ou de négociations, la loi n'a plus pour effet d'obliger les gens à retourner à leur poste et cesse donc d'avoir une incidence. La loi a eu son utilité à un moment bien précis et demeure dans le recueil de lois à des fins davantage historiques. Quelle que soit leur durée d'application, trois ou cinq ans, les conventions collectives se succèdent les unes après les autres. Plus le temps passe, moins la loi a donc d'incidence.

[Français]

Le sénateur Boisvenu: Il ne semble pas y avoir de système de suivi qui ferait en sorte qu'une loi qui devient inopérante est abrogée un ou deux ans après. On dirait que c'est une boîte à surprise qui s'ouvre soudainement pour nous avertir qu'il faudrait abolir telle loi. Y a-t-il au gouvernement fédéral, même dans une administration très complexe, la possibilité d'avoir un processus de suivi qui permet d'abolir des lois ou des règlements dans un cadre beaucoup plus expéditif ou plus efficace?

[Traduction]

Mme Khanna: Pour les fins du programme de correction des lois, nous consultons les ministères afin qu'ils nous proposent des modifications à envisager. Il arrive que les gens du ministère de la Justice cernent eux-mêmes des changements à apporter, et nous prenons alors les dispositions nécessaires, mais nous comptons également sur nos collègues des autres ministères pour qu'ils nous fassent part des correctifs qui s'imposent.

The idea is that it be a more regular cycle. So the last bill was introduced in 2015. Now there is this one and we have started the process for the next one. The hope is that we will be able to catch these provisions as they come up and then correct them or repeal them as the case may be.

[Translation]

Senator Dupuis: Do I understand that all of the laws that were repealed were laws involving maintaining working conditions or operations when there was a labour conflict?

[English]

Ms. Yost: Yes. They're all back-to-work legislation.

[Translation]

Senator Dupuis: Perfect. Thank you.

[English]

Senator Batters: Thanks to all of you for being here. It's very nice to be back in the Legal Committee again today, I have to say.

In June, this particular committee studied the proposed legislative amendments contained in the 2017 proposals. We don't very often make recommendations when we consider legislative amendments at this particular committee, but on that particular occasion, we did. We recommended that the MSLA proposal should include two legislative amendments that were proposed by the Joint Standing Committee for the Scrutiny of Regulations. It's very important committee. It maybe doesn't get its just due. I was the chair of that committee. They do important work on this exact sort of thing. They sent our committee a letter.

We recommended that there were two particular amendments, one to the Criminal Code and one to the Canada Lands Surveyors Act, and we reiterated our concern in the report that this committee related that the Department of Justice failed to request the recommendations of the Joint Committee for the Scrutiny of Regulations.

When I see this, the joint committee's two recommended amendments that we included in our particular report from this committee are not included in Bill C-60. Why is that, and how can you demonstrate that this government is actually taking the concerns relayed by two parliamentary committees seriously?

Ms. Khanna: I am aware of the two provisions that you are referring to, and the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations also did write to the Minister of Justice with respect to these concerns.

On cherche à procéder suivant un cycle régulier. Le dernier projet de loi semblable a été présenté en 2015. Nous étudions maintenant celui-ci et nous avons entrepris le processus pour le suivant. Nous espérons repérer les anomalies au fur et à mesure de manière à pouvoir rapidement corriger ou abroger les dispositions concernées.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Dois-je comprendre que toutes les lois qui sont abrogées sont des lois qui avaient trait au maintien des conditions de travail ou des opérations alors qu'il y avait un conflit de travail?

[Traduction]

Mme Yost: Oui, ce sont toutes des lois de retour au travail.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Parfait. Je vous remercie.

[Traduction]

La sénatrice Batters: Merci à vous trois de votre présence aujourd'hui. Je dois vous dire que je suis très heureuse d'être de retour au sein du comité des affaires juridiques.

En juin, ce comité s'est penché sur les modifications législatives proposées pour 2017. Il est plutôt rare que nous formulions des recommandations lorsque nous examinons des modifications législatives au sein de ce comité, mais nous l'avons fait à ce moment-là. Nous avons recommandé que la proposition de loi corrective inclue deux modifications proposées par le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation. J'ai été présidente de ce comité qui joue un rôle très important, mais dont la contribution n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur. Il accomplit un travail important justement pour ce genre de dossiers. Nous avons reçu une lettre de ce comité mixte.

Dans notre rapport, nous avons recommandé l'inclusion de ces deux amendements, l'un au Code criminel et l'autre à la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada, en constatant avec regret que le ministère de la Justice n'avait pas donné suite aux demandes du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.

Il faut maintenant noter que les deux amendements recommandés par le comité mixte dont nous faisons état dans notre rapport ne figurent pas dans le projet de loi C-60. Pourquoi n'y sont-ils pas et comment pouvez-vous nous assurer que le gouvernement actuel prend vraiment au sérieux les préoccupations soulevées par nos deux comités parlementaires?

Mme Khanna : Je suis au fait des deux dispositions dont vous parlez, et le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation a d'ailleurs également écrit au ministère de la Justice à ce sujet.

What I can say is that the proposals to include new provisions were considered, but the decision to not include them was made because it was felt that because the process for MSLA requires unanimous consent both in the House of Commons and the Senate to the proposals document, and because we had already appeared before the House of Commons and had received their unanimous support for the proposals document, it would delay the process to add these two new provisions in them when the Department of Justice is very much committed to ensuring that this process continues and would ensure that the follow-up be done.

It was not in any way to suggest that the provisions should not be considered in the process, but to keep this proposals document, the legislation and the program moving to move forward with this one and ensure that necessary follow-up was done so that if appropriate, they would be included in the next program.

Senator Batters: It's actually because of the work of the Scrutiny of Regulations Committee that this Miscellaneous Statute Law Amendment Act is being done now by government. We continually pointed out that this would be a helpful way of fixing legislation that has long needed to be fixed rather than continually bringing it back before committee and making recommendations. That was the recommendation of that committee and this particular committee.

When you're saying that you're seeking unanimous consent and significant consent in both houses, the House of Commons and the Senate, one of the committees you're dealing with, the Scrutiny of Regulations Committee, is a committee representing the House of Commons and the Senate. I would just ask you to please relay to the Minister of Justice my concern, anyway. We could deal with these types of things in a better way than has been done here.

When you have significant recommendations made by two parliamentary committees and then the minister decides to bypass them, I don't think that's a very good way to draft this type of an amendment act.

[Translation]

Senator Dupuis: I will continue in the same vein. If I understand correctly, in a letter from the Department of Justice tabled in the Senate on October 1 by the legislative deputy to the government representative in the Senate, the Minister of Justice states that these two recommendations of the joint committee were not included in the proposals. Consequently, they could not be accepted by the committees because they had not been included in the 2017 proposals. Is that the situation? Since the minister says that they may be included in the next process, can you confirm to us that these two recommendations will indeed be

Je peux vous dire que cette proposition d'ajout de deux dispositions a été examinée, mais qu'il a été finalement convenu de ne pas les inclure afin d'éviter de ralentir le processus. Comme le consentement unanime de la Chambre des communes et du Sénat est nécessaire à l'égard des propositions formulées pour une loi corrective et que nous avions déjà obtenu l'assentiment de la Chambre des communes, il nous aurait fallu beaucoup de temps pour reprendre cette démarche si nous avions ajouté de nouvelles dispositions alors même que le ministère de la Justice s'est fermement engagé à assurer le maintien du processus et à veiller à ce que le suivi nécessaire soit fait.

Nous ne voulions aucunement laisser entendre que les dispositions en question ne devraient pas être prises en considération dans le cadre du processus. Il fallait plutôt voir à ce que l'on puisse aller de l'avant avec le document présentant les propositions, la loi et le programme pour 2017 tout en veillant à prendre les mesures de suivi qui s'imposent pour que ces modifications puissent être incluses la prochaine fois.

La sénatrice Batters: C'est justement grâce au travail du comité mixte d'examen de la réglementation que le gouvernement peut désormais procéder au moyen de lois correctives. Nous n'avons pas cessé de faire valoir que ce serait une façon efficace d'améliorer les lois qui doivent être corrigées depuis longtemps en évitant des renvois répétés au comité pour apporter des changements au fur et à mesure. C'est ce qui a été recommandé aussi bien par le comité mixte que par ce comité-ci.

Lorsque vous dites que vous recherchez le consentement unanime ou le soutien manifeste de part et d'autre, autant à la Chambre des communes qu'au Sénat, il faut savoir que l'un des comités avec lesquels vous traitez, celui chargé de l'examen de la réglementation, est un comité comptant justement des représentants de la Chambre des communes et du Sénat. Quoi qu'il en soit, je vous demanderais simplement de faire part de mes préoccupations à la ministre de la Justice. Nous pourrions traiter les dossiers semblables beaucoup plus efficacement que nous l'avons fait en l'espèce.

Lorsque deux comités parlementaires formulent des recommandations importantes et que la ministre choisit de ne pas en tenir compte, je ne pense pas que ce soit la meilleure façon d'élaborer une loi corrective semblable.

[Français]

La sénatrice Dupuis: Je poursuis dans la même veine. Si je comprends bien, dans une lettre du ministère de la Justice déposée au Sénat le 1^{er} octobre par la coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat, la ministre de la Justice affirme que ces deux recommandations du comité mixte n'avaient pas été prises en compte dans les propositions. Donc, elles ne pouvaient pas être acceptées par les comités parce qu'elles n'avaient pas été incluses dans les propositions de 2017. Est-ce bien la situation? Dans la mesure où la ministre dit qu'elles pourront être insérées dans le prochain processus, êtes-vous en mesure de

included in the next proposal of amendments or minor corrections?

[English]

Ms. Khanna: We're very much aware of these two provisions and the necessary follow-ups have been done. The next round of consultations has begun, so I can say the necessary follow-ups are being undertaken.

[Translation]

Senator Dupuis: I have another question. The committee made a very detailed examination of the proposals in June 2017. You had given some very specific answers on certain points in particular. Can you tell us if there are differences between the proposals document we examined in June, which was quite thick, and what is contained today in Bill C-60?

[English]

Ms. Yost: Thank you for the question. The proposals document and a bill that is tabled in the House of Commons or Senate are formatted differently. In the reports, clauses 40 and 47 of the proposals document had been withdrawn and did not receive support at the time it was examined in committee, both at the House of Commons and in the Senate. So those two clauses were removed.

Additionally, the last half of the proposals document, which had things we call explanatory notes and explanations, was also removed. Due to the fact the proposals document had been reviewed and studied, we felt explanatory notes were unnecessary at the time.

The amending clause and the amended text are identical to the proposals document with the exception of three clauses, and those are clauses at the end in what you will see as Part 4, coordinating amendments. Those are clauses 72, 73 and 74.

I'm happy to explain how coordinating amendments work. Essentially, they are a mechanism by which we ensure that bills that have been tabled in either the House of Commons or the Senate in the session of Parliament before our bill is tabled and that amend one of the same provisions that we would be amending — that neither of the policy directives of either of those bills is wiped out. This is also in the case of clause 72 for the Yukon Act, which is an act that received Royal Assent and is in force, however, it has some provisions that are not in force. Those provisions, were they to come into force, would affect what we are amending through the MSLA.

nous dire que ces deux recommandations seront bel et bien incluses dans le prochain exercice de propositions de modifications, d'amendements ou de corrections mineures?

[Traduction]

Mme Khanna: Nous sommes bien au fait de ces deux propositions et le suivi requis a été effectué. Les consultations concernant la prochaine série de modifications ont débuté. Je peux vous assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises.

[Français]

La sénatrice Dupuis: J'avais une autre question. Le comité a fait un examen très détaillé des propositions en juin 2017. Vous nous aviez donné des réponses très précises sur des éléments en particulier. Êtes-vous en mesure de nous dire s'il y a des différences entre le document des propositions examiné en juin, qui était assez épais, et ce qui se retrouve aujourd'hui dans le projet de loi C-60?

[Traduction]

Mme Yost: Merci pour la question. Le format n'est pas le même pour un document présentant les propositions et un projet de loi déposé à la Chambre des communes ou au Sénat. Les articles 40 et 47 du document présentant les propositions ont été retirés, car ils n'ont pas obtenu les appuis nécessaires lors de leur examen en comité, tant à la Chambre des communes qu'au Sénat.

En outre, nous avons aussi supprimé la dernière partie du document où l'on trouvait différentes notes explicatives. Comme les propositions soumises avaient déjà été examinées en comité, nous avons jugé que les notes explicatives n'étaient plus nécessaires.

Les dispositions visées et le libellé des modifications sont identiques à ce que l'on retrouve dans le document présentant les propositions à l'exception de trois articles que l'on retrouve à la partie 4 sous la rubrique « Dispositions de coordination ». Ce sont les articles 72, 73 et 74.

Je peux d'ailleurs vous expliquer comment fonctionnent ces dispositions de coordination. Il s'agit essentiellement d'un mécanisme permettant de s'assurer que nous n'allons pas à l'encontre des orientations stratégiques de tout projet de loi déposé à la Chambre des communes ou au Parlement dans la session parlementaire précédant le dépôt de notre loi corrective lorsque celle-ci vise à modifier les mêmes dispositions que ces projets de loi ont eux-mêmes visées. C'est aussi le cas de l'article 72 pour la Loi sur le Yukon. Cette loi a reçu la sanction royale et est entrée en vigueur, mais certaines de ces dispositions ne sont pas encore en application. L'entrée en vigueur de ces dispositions aurait un effet sur les modifications que nous apportons via la Loi corrective.

The coordinations are a technical way of ensuring that if the bills receive Royal Assent and come into force, we are not either doubling up on the work or wiping out the other bill's work through our amendments.

[Translation]

Senator Dupuis: Thank you for helping us to understand. So, in the proposals document, section 40 has been withdrawn from Bill C-60, as well as 41 or 42?

[English]

Ms. Yost: Clauses 40 and 47 were voted down. In effect, clause 41 became 40, et cetera, and then the numbers —

The Chair: Three numbers.

[Translation]

Senator Dupuis: What is interesting is that both of them deal with claims settlements. Can you tell us if section 40 concerns claims in Manitoba, and thus First Nations, and whether section 47 concerns claims settlements in Alberta and Saskatchewan? Why has this not been transferred from the proposal to the bill?

[English]

Ms. Yost: During the study of the proposals, the client department realized that the proposal they had made was inadequate to rectify the problem within the act. At that time, they requested the committee vote them down. For that reason, by not having the unanimous support of both committees, it cannot be included in the MSLA.

I believe if one were to go back to the transcripts, the client department had indicated they intended to bring a revised proposal forward for the next round.

[Translation]

Senator Dupuis: There was the matter of criminal law and surveyors. So these two provisions, sections 40 and 47, were withdrawn because there was no consensus or agreement on the part of the parties to go forward?

[English]

Ms. Yost: In effect, there are undertakings to follow up on various proposed amendments. The MSLA program is also designed for consultation. When you next see a proposals document, it will have more than four clauses. We will, however, be following up with the client department, which asked for clauses 40 and 47 to be withdrawn, to see if they have a proposal they feel should be included.

Les dispositions de coordination sont des outils techniques nous permettant de nous assurer que nos modifications ne font pas double emploi avec des projets de loi qui ont reçu la sanction royale et sont entrés en vigueur, ou qu'elles n'ont pas pour effet de miner l'efficacité de ces autres projets de loi.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Merci de nous aider à comprendre. Donc, dans le texte des propositions, c'est l'article 40 qui avait été rejeté du projet de loi C-60, ainsi que 41 ou 42?

[Traduction]

Mme Yost : Les articles 40 et 47 ont été rejetés. C'est ainsi que l'article 41 est devenu l'article 40, et ainsi de suite.

Le président : Un changement de numérotation.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Ce qui est intéressant, c'est que les deux portent sur le règlement des revendications. Êtes-vous en mesure de nous dire si l'article 40 porte sur les revendications au Manitoba, donc les Premières Nations, et si l'article 47 porte sur le règlement de revendications en Alberta et en Saskatchewan? Pourquoi cela n'a-t-il pas été transféré de la proposition au projet de loi?

[Traduction]

Mme Yost : Lors de l'examen des propositions, le ministère client s'est rendu compte que la proposition mise de l'avant ne permettait pas de corriger le problème relevé dans la loi. Le ministère a alors demandé au comité de rejeter cette proposition. Comme celle-ci n'a pas reçu le soutien unanime des deux comités, elle ne peut pas figurer dans la Loi corrective.

Je crois que vous pourriez voir dans le compte rendu que le ministère client a exprimé son intention de présenter une proposition révisée lors de la prochaine série de mesures correctives.

[Français]

La sénatrice Dupuis: Il y avait la question du droit criminel et les arpenteurs. Donc, ce sont les deux dispositions, 40 et 47, parce qu'il n'y avait pas le consensus ou l'accord des parties pour aller de l'avant.

[Traduction]

Mme Yost: Des mesures de suivi sont effectivement prises à l'égard des différents amendements proposés. Le programme de correction des lois est également fondé sur la consultation. Le prochain document présentant les propositions ne se limitera donc pas à quatre articles. Nous allons toutefois communiquer de nouveau avec le ministère client qui a demandé le retrait des

As Ms. Khanna also alluded to, we are making the necessary follow-ups for the two the standing joint committee had proposed and which did not receive the support of the reports in the House of Commons.

The Chair: At this stage, I will follow up on the question raised by Senator Batters, because there is a need there for further consideration by the Department of Justice.

As I understand the intervention of Senator Batters, the two recommendations that this committee made in its June report stems from the report of the Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, which is a joint committee with the House of Commons. One would conclude that if, in that committee, there is a conclusion that is equally shared by the Senate and the House of Commons, the consultation has been made and there is a joint recommendation there.

For future states, that should be reconciled with the procedure that the Department of Justice follows, so that we don't do exactly the same exercises twice, because that's essentially what it amounts to, if I understand the point of Senator Batters. It could really streamline the process if the Justice Department paid consideration to the joint report of the Scrutiny of Regulations Committee. Otherwise, we're going to do everything twice. Every time the committee would come with a report, it would be sent back for reconsideration.

It seems to me, especially when I look into the recommendations made in June, that it was — according to Part 3 of the bill, which is essentially a change of terminology. That's exactly what it was for the Criminal Code and for the land surveyor, which is essentially a readjustment of the French version of the act. It seems to me that there is some sober second thought required by the Justice Department in relation to the conclusion of that joint committee.

I wanted to put that on the record so that we can improve on the process through the years. I have sat personally with some other senators — and I am looking at Senator Fraser — and we have done that exercise many times in the past. I think, when we can improve and accelerate the process, as Senator Boisvenu mentioned, that it is proper for the efficiency of our work. That's the point I wanted to make.

Do honourable senators have any other questions in relation to information that can be provided by the witnesses?

articles 40 et 47 pour voir s'il a une nouvelle proposition à inclure.

Comme Mme Khanna l'a souligné, nous faisons aussi le suivi nécessaire au titre des deux modifications proposées par le comité mixte permanent qui n'ont pas été appuyées dans le rapport à la Chambre des communes.

Le président : J'aimerais à ce moment-ci poursuivre dans le sens de la question soulevée par la sénatrice Batters, car il m'apparaît nécessaire que le ministère de la Justice approfondisse sa réflexion à ce sujet.

Comme l'indiquait la sénatrice Batters, les deux recommandations formulées par notre comité dans son rapport de juin découlent du rapport du Comité d'examen de la réglementation. Comme il s'agit d'un comité mixte, on peut en déduire que ses conclusions sont partagées par le Sénat et la Chambre des communes, que les consultations nécessaires ont été tenues et qu'il s'agit de recommandations conjointes.

Il faudrait qu'à l'avenir le ministère de la Justice en tienne compte dans son mode de fonctionnement, ce qui nous éviterait d'avoir à répéter deux fois le même exercice, ce qui est essentiellement le cas actuellement, comme semblait l'indiquer la sénatrice Batters. Le processus pourrait être grandement simplifié si le ministère de la Justice prenait en considération le rapport conjoint du Comité d'examen de la réglementation. Sinon, nous allons sans cesse devoir tout refaire. Chaque fois que le comité produira un rapport, il sera renvoyé pour un nouvel examen.

En considérant les recommandations formulées en juin, j'ai l'impression qu'il s'agit essentiellement de modifications terminologiques que l'on retrouverait à la partie 3 du projet de loi. C'est exactement de quoi il était question dans le cas du Code criminel ainsi que pour la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada dont on voulait à toutes fins utiles rajuster la version française. À mes yeux, le ministère de la Justice aurait tout intérêt à examiner plus attentivement les conclusions du comité mixte.

Je voulais que cela soit exprimé bien clairement de telle sorte que nous puissions continuer à améliorer sans cesse le processus. Il y a ici certains collègues sénateurs — et je pense notamment à la sénatrice Fraser — avec lesquels je me suis livré à cet exercice bon nombre de fois au fil des ans. Si nous pouvons ainsi améliorer et accélérer le processus, comme le mentionnait le sénateur Boisvenu, je crois que nous pourrons être encore plus efficaces dans notre travail. C'est ce que je voulais faire valoir.

Est-ce que quelqu'un aurait une autre question à adresser à nos témoins pour obtenir de l'information?

Senator McIntyre: My question has to do with the harmonization of federal and civil law. I note that, in 2013, the government of the day passed Bill S-3, A third Act to harmonize federal law with the civil law of Quebec and to amend certain Acts in order to ensure that each language version takes into account the common law and civil law. My question is this: Is your department working on a new bill harmonizing federal and civil law?

Ms. Khanna: The fourth harmonization act and proposals were public consultations which were completed, I think, over the course of the summer. So the next step would be, then, to proceed with the fourth bill, the harmonization bill.

Senator McIntyre: Thank you.

The Chair: Are there any other questions, honourable senators, before we move to a clause-by-clause consideration of Bill C-60?

Honourable senators, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-60, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain Acts and provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect?

Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Before we move, honourable senators, to a clause-by-clause debate on each and every clause of the bill, as you have noticed, there are 74 clauses of the bill, and I would rather propose — Senator Boisvenu?

[Translation]

Senator Boisvenu: I propose that we study the sections 10 by 10, that is to say 1 to 10, 10 to 20, et cetera.

[English]

The Chair: There is another way to proceed, which is to follow each part of the bill.

[Translation]

Senator Fraser: I was just going to suggest that we study it part by part.

[English]

The Chair: Is it agreed, honourable senators, that in the clause-by-clause consideration I will call the vote part by part so that we cover the whole of the bill and accelerate our work?

Hon. Senators: Agreed.

Le sénateur McIntyre: Ma question porte sur l'harmonisation du droit fédéral avec le droit civil. Le gouvernement au pouvoir en 2013 a adopté le projet de loi S-3, Loi nº 3 visant à harmoniser le droit fédéral avec le droit civil du Québec et modifiant certaines lois pour que chaque version linguistique tienne compte du droit civil et de la common law. J'aimerais savoir si votre ministère travaille à l'élaboration d'une nouvelle loi d'harmonisation semblable.

Mme Khanna : Je crois que nous avons terminé cet été les consultations publiques relativement aux propositions concernant une quatrième loi d'harmonisation. La prochaine étape consisterait donc à élaborer un projet de loi à cette fin.

Le sénateur McIntyre : Merci.

Le président : Y a-t-il d'autres questions, honorables sénateurs, avant que nous passions à l'étude article par article du projet de loi C-60?

Honorables sénateurs, est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-60, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines lois et dispositions avant cessé d'avoir effet?

Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président : Avant que nous entamions l'étude article par article du projet de loi, je voudrais proposer, étant donné qu'il y a 74 articles dans ce projet de loi... Sénateur Boisvenu?

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Je propose qu'on étudie les articles par dizaines, de 1 à 10, de 10 à 20, et cetera.

[Traduction]

Le président : Il y a une autre façon de procéder, soit en fonction des différentes parties du projet de loi.

[Français]

La sénatrice Fraser : J'allais proposer justement d'y aller par partie.

[Traduction]

Le président : Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs, pour que nous procédions à l'étude article par article de l'ensemble du projet de loi en mettant uniquement aux voix chacune de ses parties de manière à accélérer notre travail?

Des voix: D'accord.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short tile, stand

postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 1, entitled "Amendments," containing

clauses 2 to 61, carry?

Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division, thank you.

Shall Part 2, entitled "Terminology," clauses 2 to 63, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Did I hear "on division"? No? Thank you.

Shall Part 3, entitled "Repeals," clauses 64 to 71, carry?

Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Shall Part 4, entitled "Coordinating Amendments," containing

clauses 72 to 74, carry?

Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Shall Bill C-60 carry?

Hon. Senators: Agreed.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que l'adoption du titre soit suspendue?

ie soit suspendue.

Des voix: D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que l'on suspende

l'adoption de l'article 1 qui contient le titre abrégé?

Des voix: D'accord.

Le président : La partie I, intitulée « Modifications »,

renfermant les articles 2 à 61, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence, merci.

La partie II, intitulée « Modifications terminologiques »,

renfermant les articles 62 et 63, est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Le président : Est-ce que j'ai entendu « avec dissidence »?

Non? Merci.

La partie II, intitulée « Abrogations », renfermant les

articles 64 à 71, est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

La partie IV, intitulée « Dispositions de coordination »,

renfermant les articles 72 à 74, est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Le projet de loi C-60 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report? I don't see any. Thank you.

Shall I report the bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you, honourable senators.

[Translation]

Mr. Bélanger, Ms. Khanna, Ms. Yost, thank you for your participation.

[English]

As some senators have expressed around the table, we hope to see you soon. Thank you very much.

Honourable senators, I would suggest that we move in camera for the further items on our agenda because it's more of a housekeeping nature on the approach to our future work.

With your authorization, honourable senators, I would suggest that we move in camera. Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

(The committee continued in camera.)

Le président : Est-ce que le comité veut annexer des observations au rapport? Il semble que non. Merci.

Est-il convenu que je fasse rapport de ce projet de loi au Sénat?

Des voix: D'accord.

Le président : Merci, honorables sénateurs.

[Français]

Monsieur Bélanger, madame Khanna, madame Yost, je vous remercie de votre participation.

[Traduction]

Comme certains sénateurs l'ont indiqué, nous espérons vous revoir bientôt. Merci beaucoup.

Honorables sénateurs, je suggérerais que nous poursuivions à huis clos pour discuter des travaux futurs du comité, car ce dernier point à notre ordre du jour relève plutôt de la régie interne.

Êtes-vous d'accord pour que nous poursuivions à huis clos?

Des voix: D'accord.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Wednesday, November 29, 2017

Department of Justice:

Mala Khanna, Deputy Assistant Deputy Minister, Public Law and Legislative Services Sector;

Jean-Charles Bélanger, Deputy Chief Legislative Counsel (Legislation), Legislative Services Branch, Public Law and Legislative Services Sector;

Jacqueline Yost, Legislative Counsel, Legislative Services Branch, Public Law and Legislative Services Sector.

TÉMOINS

Le mercredi 29 novembre 2017

Ministère de la Justice :

Mala Khanna, sous-ministre adjointe déléguée, Secteur du droit public et des services législatifs;

Jean-Charles Bélanger, premier conseiller législatif adjoint (législation), Section de la législation, Secteur du droit public et services législatifs;

Jacqueline Yost, conseillère législative, Section de la législation, Secteur du droit public et services législatifs.

Available on the Internet: http://sencanada.ca Disponible sur internet: http://sencanada.ca